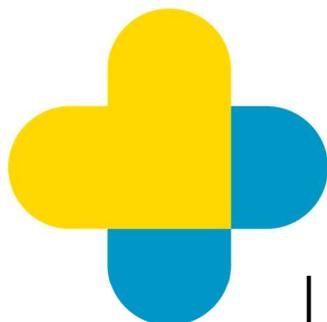


Dossier de presse



LES ACCIDENTÉS DE LA VIE  
**GRANDE CAUSE**  
**RÉGIONALE 2019**

3 avril 2019



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## La Grande Cause régionale 2019

Après « les troubles DYS » en 2017 et « Sport et Handicap » en 2018, **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité que la Grande cause régionale soit consacrée cette année aux **Accidentés de la vie**.

**L'enjeu de cette Grande cause est d'informer et de sensibiliser les citoyens de notre territoire aux différentes problématiques liées aux accidents de la vie** : accidents de travail, accidents de trajet, accidents domestiques, accidents scolaires, accidents de sport et de loisirs, drames sanitaires, attentats...

**L'objectif est de pouvoir ensuite construire, en lien avec les associations et professionnels concernés, des pistes de réflexions et d'actions** que la Région pourrait soutenir à l'avenir pour améliorer la vie des personnes ayant subi un accident de la vie et leur famille.



*« La Région s'est fixé l'objectif d'être exemplaire en matière de handicap. Nous intégrons la question dans chacune de nos politiques. En nous mobilisant autour des Grandes causes régionales, nous travaillons à changer le regard qui est porté sur le handicap et, particulièrement cette année, à soutenir les accidentés de la vie et leurs familles. »*

**Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**



*« La grande cause régionale des accidents de la vie est une formidable occasion de changer le regard sur le handicap tout en faisant parler de ce que la société doit améliorer pour prendre convenablement en charge l'après accident. De trop nombreuses familles basculent du jour au lendemain dans le monde du handicap, la Région Auvergne-Rhône-Alpes veut être à leur côtés. »*

**Sandrine CHAIX, Conseillère spéciale déléguée au handicap**



## SOMMAIRE

- I. **Un travail en collaboration avec les associations**
- II. **Une année pour en parler, une année pour agir**
- III. **Les assises des Accidentés de la vie « Revivre après l'accident »**

## I. Un travail en collaboration avec les associations

### • Le comité de pilotage

Pour proposer et mener les actions et les événements fédérateurs autour de la Grande cause 2019, un comité de pilotage a été créé. Il est composé par des représentants de l'AFTC, de la FNATH, du réseau RESACCEL, de l'Association La tête haute, et du Conseil Régional. Il a pour fonction de définir les grandes lignes thématiques des événements de la Grande Cause et de proposer des intervenants experts dans leur domaine pour structurer les différentes rencontres.

### • Les associations partenaires

#### ❖ Les AFTC : Associations de Familles de Traumatisés Crâniens et de Cérébro-lésés



**AFTC Auvergne-Rhône-Alpes**  
ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS  
ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS  
Membre de l'UNAFTC

Elles ont pour objectif la défense des intérêts et des droits des victimes de traumatismes crâniens et/ou de lésions cérébrales acquises, autant que de leur famille. Leurs actions :

- **Soutenir, Informer et accompagner le plus grand nombre** de victimes et de familles
  - **Créer des liens d'entraide**
  - **Sensibiliser les différents acteurs de soins**, ainsi que les pouvoirs publics
  - **Susciter la création de nouvelles structures** médicales et médico-sociales adaptées aux traumatisés crâniens et cérébro-lésés
  - **Assurer la formation** des aidants (familiaux ou professionnels)
  - D'une manière générale, **faire connaître et reconnaître le handicap cognitif** dont la spécificité a été enfin reconnue par la loi de février 2005
  - **Participer et soutenir tous les domaines de la recherche** sur les lésions cérébrales
- **Membres du comité : Alain GERMAIN**, Président de l'AFTC de Haute-Savoie et **Robert SANGY**, Vice-président de l'AFTC du Rhône ; tous deux sont administrateurs de l'UNAFTC.

#### ❖ La FNATH : Association des Accidentés de la Vie

- *Depuis 1921, la FNATH est la première association représentative des victimes du travail, accident ou maladie, elle agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques et favoriser l'accès aux droits.*



- **Elle accompagne les personnes accidentées de la vie et leurs familles dans leurs démarches juridiques et administratives.** Leurs juristes reçoivent, accompagnent dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation, et peuvent même assister nos adhérents devant certains tribunaux.
- Grâce à des partenariats divers, **elle propose des solutions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des adhérents dans de nombreux domaines** (loisirs, épargne, services à la personne...).

- Mise en place, depuis 2018, d'une plateforme internet d'information expert et de soutien administratif / juridique à destination de tous les publics.
  - Enfin, **elles développent des campagnes de prévention aux risques d'accident**, pour une société plus sûre, plus juste et plus solidaire : accidents domestiques, souffrance au travail, accidents de la route...
- **Membres du comité :** Gilles BARRET, Président Régional de la FNATH AUVERGNE RHÔNE ALPES (Vice-président du Groupement Rhône Alpes Ain), Jacky GABE, Vice-président de la FNATH AUVERGNE RHÔNE ALPES (Président du Groupement Drôme Ardèche), François SERCLERAT, Secrétaire de la FNATH AUVERGNE RHÔNE ALPES (secrétaire général du Groupement Drôme Ardèche)

❖ **RESACCEL : Le Réseau régional de soins et d'accompagnement des personnes cérébro-lésées en Auvergne-Rhône-Alpes**

- Rassemble 150 services et structures adhérentes issus des réseaux départementaux et différents territoires de la région. Les objectifs de cette structure sont multiples :



- Prendre en compte les besoins spécifiques des personnes cérébro-lésées acquises
  - Favoriser l'accès aux soins adéquats.
  - Favoriser la continuité et l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, médico-sociales et sociales d'établissements et de ville, au sein d'actions de proximité départementales.
  - Favoriser la formation et l'information des patients, de leurs familles et des professionnels
  - Contribuer à la coordination par la concertation avec et entre les différents intervenants impliqués
  - Impulser, participer et promouvoir des projets de recherche épidémiologique, clinique et sociale.
- **Membres du comité :** Catherine AVEQUE, présidente réseau RESACCEL, médecin MPR Coordinateur groupe Clinéa et Cécile REMY, Vice-présidente RESACCEL, médecin MPR CMCR des Massues et chargé de mission de l'ADAPT pour le plan AVC.

❖ **La Tête haute**



- Cette association est née de l'histoire de Marin qui, le 11 novembre 2016, alors âgé de 20 ans, a été sauvagement agressé sur le parvis de la gare de la Part-Dieu à Lyon pour être venu au secours d'un couple importuné au seul motif qu'il osait s'embrasser dans la rue. Après plusieurs opérations et un coma profond, Marin s'est réveillé en souffrant de lourdes séquelles physiques, neurologiques et psychologiques.

- Outre la nécessité d'améliorer le quotidien de Marin et de financer les soins de suite et de rééducation nécessaires, l'association « La tête haute je soutiens Marin » souhaite aider les traumatisés crâniens qui se battent au quotidien pour retrouver leurs capacités cérébrales et pour soutenir la recherche médicale sur le cerveau.
- L'association œuvre également afin que chacun se sente acteur de ce qui se passe à quelques mètres de lui, pour que les personnes courageuses soient soutenues.

- **Enfin, l'association conçoit et réalise un dispositif d'accompagnement** pour optimiser les chances de récupération des victimes au travers d'un coffret de soins en hôpital totalement gratuit pour les familles.
- **Membres du comité** : Audrey SAUVAJON, *Présidente* et Anne WUATTIER, *Responsable du développement*.

## II. Une année pour en parler, une année pour agir

- Le périmètre de réflexion de cette année se concentrera sur les conséquences et les effets de « L'après accident ». En effet, **la problématique du « revivre après l'accident » sera le fil rouge de la Grande Cause** car l'accompagnement au long cours est une nécessité pour la personne, les aidants et leur entourage ; elle doit mieux être pris en compte.
- **La Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite se focaliser en particulier sur la question du parcours de vie des personnes handicapées** à travers des réflexions sur la trajectoire des soins, l'insertion sociale et professionnelle ou encore le vieillissement.
- **Le calendrier de la Grande cause régionale :**
  - **Samedi 18 mai : Les ASSISES des Accidents de la vie « REVIVRE APRÈS L'ACCIDENT »**, à l'Hôtel de Région de Lyon.
    - Une journée pour sensibiliser sur la grande cause, partager les bonnes pratiques et travailler à des idées nouvelles pour les personnes accidentées de la vie. Les détails sont exposés plus loin.
  - **Mercredi 5 et jeudi 6 juin : Le SALON HANDICA**, à Eurexpo
    - La Région Auvergne-Rhône-Alpes valorisera les associations de la grande cause sur son stand durant les deux jours.
  - **Le jeudi 3 et vendredi 4 octobre : l'assemblée générale et le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la BIF (Brain Injured People & Families)**, à l'Hôtel de Région de Lyon



- Il s'agit de la **Confédération Européenne de 14 Associations** de familles de Personnes Cérébro-lésées dont l'Assemblée Générale aura lieu à Lyon. Ce sera l'occasion de célébrer son 20<sup>ème</sup> anniversaire.
- **A l'Automne : Un COLLOQUE INDEMNISATION & RÉPARATION** à l'Hôtel de région
  - L'axe de travail portera sur la question : quelles indemnisations et réparations pour les accidentés de la vie ?
  - Les objectifs sont multiples :
    - **Traiter des aspects juridiques post-accidents** et des ressorts de la réparation (réparation physique, psychique et financière)

- **Faire avancer les prises en charge judiciaires** des accidentés de la vie
  - *Echanger des bonnes pratiques* en regroupant une communauté de professionnels engagés sur une déontologie commune (avocats, assureurs, soignants)
  - **Permettre une meilleure connaissance des pratiques des avocats** spécialisés sur le sujet
  - Favoriser des avancées sur la jurisprudence
- **Le lundi 2 décembre : Le FORUM EXTRAORDINAIRE, à l'Hôtel de Région**
  - **Tout au long de l'année** : de nombreux événements portés par les associations et plusieurs déplacements de **Sandrine CHAIX** dans la Région à la rencontre des bonnes initiatives.

### III. 18 mai 2019 - Les assises des Accidentés de la vie « REVIVRE APRÈS L'ACCIDENT »

*Le comité de pilotage de la Grande cause régionale 2019 et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, organisent à l'Hôtel de région, les premières assises des Accidents de la vie.*

#### ❖ **4 Objectifs ont été définis :**

- **Sensibiliser le grand public** aux difficultés rencontrées par les accidentés de la vie et leur entourage : permettre un CHANGEMENT DE REGARD.
- **Faire émerger des solutions concrètes pour favoriser l'inclusion** des personnes en situation de handicap dans le tissu économique et social de la Région.
- **Permettre à toutes les personnes concernées par les ACCIDENTS DE LA VIE de se rencontrer** et de co-construire ensemble la grande cause régionale, au travers d'une journée, un cadre de travail et de réflexion.
- **Valoriser les bonnes pratiques existantes et faire émerger de nouveaux projets.**

#### ❖ **Le programme prévisionnel :**

- **9h30 : Accueil des participants**
- **10h00 : Plénière : « Après l'accident : du soin à l'insertion sociale, des réseaux qui soutiennent la vie quotidienne**
- **11h30 : Pause déjeuner**
- **13h30 : Ateliers thématiques aux choix :**
  - Entre le temps médical et la vie ordinaire
  - Approches thérapeutiques innovantes et alternatives
  - Accompagner tous les jours, toute la vie : vie personnelle
  - Accompagner tous les jours, toute la vie : vie sociale et professionnelle
- **15h15 : Table ronde de clôture**
  - Restitution des 4 ateliers par les animateurs des ateliers et discours de clôture



Contact :

**Service presse Auvergne-Rhône-Alpes**

**T/ 04 26 73 40 15**

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

**Siège**

1 esplanade François Mitterrand

CS 20033

69269 Lyon cedex 02

Tél. 04 26 73 40 00

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

**Clermont-Ferrand**

59 boulevard Léon Jouhaux

CS 90706

63050 Clermont Ferrand cedex 2

Tél. 04 73 31 85 85